



B E T W E E N :

E N T R E :

TROY MORRIS ALBERT

TROY MORRIS ALBERT

APPELLANT

APPELANT

- and -

-et-

HER MAJESTY THE QUEEN

SA MAJESTÉ LA REINE

RESPONDENT

INTIMÉE

Motion heard by:
The Honourable Justice Bell

Motion entendue par :
l'honorable juge Bell

Date of hearing:
November 18, 2013

Date de l'audience :
le 18 novembre 2013

Date of decision:
November 19, 2013

Date de la décision :
le 19 novembre 2013

Counsel at hearing:

Avocats à l'audience :

For the appellant:
George E. Kalinowski

Pour l'appelant :
George E. Kalinowski

For the respondent:
Monica G. McQueen

Pour l'intimée :
Monica G. McQueen

DECISION

DÉCISION

The motion to extend time to appeal is allowed.
The Notice of Appeal shall be filed and served by
November 29, 2013.

La requête en prorogation du délai d'interjeter
appel est accueillie. L'avis d'appel doit être déposé
et signifié au plus tard le 29 novembre 2013.